

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLERY Lundi 08 avril 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 08 avril 2019 à 20 h 00 à la mairie de VALLERY.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Vallery, le 02 avril 2018

ORDRE DU JOUR

1- FINANCES PUBLIQUES

- 1/ Compte de gestion 2018 (commune et assainissement),
- 2/ Compte administratif 2018 (commune et assainissement)
- 3/ Budget primitif 2019 (commune et assainissement)
- 4/ Vote des 4 taxes
- 5/ Redevance d'occupation du domaine public et taxes pylônes 2019
- 6/ Questions diverses

Informations du Maire

Affaires diverses

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 08 avril 2019

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 02 avril 2019 adressée par le Maire, Jean-Pierre ALLEMAND.

Étaient présents : Jean-Pierre ALLEMAND, Maire, Didier DELIGAND, 1^{er} adjoint, Marie-France CANDORET, 2^{ème} adjoint, Bruno GREGOIRE, Christine JEGAT, Jean-Baptiste LEMOYNE, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, et Christophe PLASSARD, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Denis LARDENAIS pouvoir à Marie-France CANDORET, Laure LAGARDERE pouvoir à Didier DELIGAND, Éveline MOME-DELEVAL pouvoir à Jean-Pierre ALLEMAND, Gérard BAUDOUIN-ROBE, Michel PELISSIER, Philippe SCHMIED.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Madame Marie-France CANDORET est désignée secrétaire de séance

Le Compte-rendu de la séance du 04 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

1/ FINANCES LOCALES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 du budget de la commune et du service de l'assainissement

Délibération n° 14/2019/7.1

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Marie-France CANDORET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Jean-Pierre ALLEMAND, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

➤ COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses : 407 249.51 €
Recettes : 472 104.09 €
Résultat 2018 : 64 674.58 €
Résultat clôture 31/12/17 : 9725.98 €
Résultat clôture 31/12/18 : 74 400.56

Section d'investissement

Dépenses : 63 889.97 €
Recettes : 135 077.19€
Résultat 2018 : 71 187.22 €
Résultat clôture 31/12/17 : - 72 110.29 €
Résultat clôture au 31/12/18 : - 923.07 €

Affectation au compte 1068 : 10 923.07 € pour couvrir le besoin de financement en investissement, soit un excédent 2017 de fonctionnement de **63 477.49 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents. :

- *ACCEPTE* le compte administratif 2018,
- *AFFECTE* la somme d'un montant de **64 477.49 €** pour couvrir le besoin de financement.

➤ ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses : 45 826.98 €
 Recettes : 30 922.97 €
 Résultat 2018 : -14 904.01€
 Clôture au 31/12/17 : 15 596.50 €
Clôture 31/12/18 : 692.49 €

Section d'investissement

Dépenses : 34 698.52 €
 Recettes : 31 478.52 €
 Résultat 2018 : -3219.93 €
 Clôture au 31/12/17 : 20 901.01 €
Clôture au 31/12/18 : 17 681.08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal *ACCEPTE* le compte administratif 2018 à l'unanimité des présents.

Approbation des COMPTES DE GESTION 2018 de la Commune et de l'Assainissement dressés par le Trésorier de Sens Délibération n° 13/2019/7.1

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote des 3 TAXES Délibération n° 15/2019/7.2

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote 6 voix pour ; 2 voix contre ; 2 abstentions pour l'augmentation de la taxe d'habitation uniquement , à savoir :

- ❖ **DECIDE** pour 2019 au taux suivant à savoir :

Taxe d'habitation	: 22.00 %
Taxe foncière bâtie	: 22.44 %
Taxe foncière bâtie	: 51.18 %

Le produit fiscal attendu est de **276 184 €** pour les trois taxes.

BUDGET PRIMITIF 2019 de la commune et du service assainissement
Délibération n° 16/2019/7.1

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des informations relatives :

- Aux bases d'imposition des 3 taxes locales,
- A la Dotation Globale de Fonctionnement,
- A la présentation d'évolution des rémunérations du personnel et des cotisations sociales,
- A la dette au point de vue des emprunts,
-

Après avoir pris connaissance des propositions chiffrées formulées par le Maire pour chaque article du budget,

Après en avoir délibéré, **VOTE** à l'unanimité des présents, en équilibre, pour 2019, le budget primitif qui se résume ainsi :

➤ **COMMUNE**

Section de fonctionnement
 Dépenses : 533 932.49 €
 Recettes : 533 932.49 €

Section d'investissement
 Dépenses : 128 873.07 €
 Recettes : 128 873.07 €

➤ **ASSAINISSEMENT**

Section de fonctionnement
 Dépenses : 48 927.00 €
 Recettes : 48 927.00 €

Section d'investissement
 Dépenses : 46 311 09 €
 Recettes : 46 311.09 €

Redevance d'occupation du domaine public pour le réseau électrique basse tension
Délibération n°2019/17/7.10

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de la modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, conformément à l'article L.2322-4 du Code de la propriété des personnes publiques. Il propose au Conseil :

- D'actualiser le montant de la redevance pour occupation du domaine public à 1.37 % du montant de l'année précédente, soit 208.98..05 € arrondi à 209 € pour les communes de moins de 2000 habitants.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

► **ADOPTE** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Pour l'année 2019 celle-ci s'élève à **209 euros**.

AFFAIRES DIVERSES

- + **COMMERCE** : Suite au jugement du 06 février dernier la commune a gagné en appel.
- + **PERMIS DE CONSTRUIRE** : suite au dépôt d'un permis de construire pour l'installation de 5 silos situés en ZI 45, pour des raisons de sécurité l'accès de la RD65 n'est pas autorisé, celle-ci devra obligatoirement s'effectuer depuis le chemin d'exploitation n°22.
- + **VIDE GRENIER** : les pompiers de Vallery organisent leur vide grenier le 08 mai 2019
- + **FEU SAINT JEAN** : cette année la fête de la Saint-Jean se déroule le SAMEDI 22 JUIN 2019 place de la salle des fêtes avec un groupe musicale, feu d'artifice, feu de Saint-Jean.
- + **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : des travaux ont été budgétisés pour cette année, pour la réalisation du portail des Jardins de Vallery côté « Grande Rue », et de la toiture de la petite maison.
- + **AVHOL** : Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue en avril dernier, la réalisation des travaux prévus cette année pour la réfection du « lavoir » de Vallery, se feront sans l'aide de subvention de l'AVHOL.
- + **ASSAINISSEMENT COLLECTIF et STATION D'EPURATION** :
Le renouvellement du contrat est en cours d'élaboration.

* * *

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS
--

FINANCES LOCALES

Délibération n° 2019/13/7.1

Comptes administratifs 2018 du budget de la commune et du service de l'assainissement

Délibération n° 2019/14/7.1

Approbation des comptes de gestion 2018 de la Commune et du budget assainissement dressés par le Trésorier de Sens

Délibération n° 2019/15/7.2

Vote des 3 taxes

Délibération n° 2019/16/7.1

Budgets primitifs 2019 de la Commune et du service Assainissement

Délibération n° 2019/17/7.10

Redevance d'occupation du domaine public pour le réseau électrique basse tension (sdey)

SIGNATURES

Jean-Pierre ALLEMAND , Maire	
Didier DELIGAND , 1 ^{er} Adjoint	
Marie-France CANDORET , 2 ^{ème} Adjointe	
Denis LARDENAI S, 3 ^{ème} adjoint	<i>Absent excusé</i>
Gérard BAUDOUIN-ROBE , Conseiller	<i>Absent excusé</i>
Bruno GREGOIRE , Conseiller	
Christine JEGAT , Conseillère	
Laure LAGARDERE , Conseillère	<i>Absente excusée</i>
Jean-Baptiste LEMOYNE , Conseiller	

Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ , Conseiller	
Eveline MÔME-DELEVAL , Conseillère	<i>Absente excusée</i>
Michel PELISSIER , Conseiller	<i>Absent excusé</i>
Christophe PLASSARD , Conseiller	
Philippe SCHMIED , Conseiller	<i>Absent excusé</i>